



Maine et Loire

Compte rendu FO DGFIP49 : Point sur la situation du Maine et Loire, visio/audio- conférence du mardi 26 janvier 2021 à 11h15.

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Mercredi 27 janvier 2021,

En préambule, concernant la situation sanitaire, le Directeur a indiqué que le Maine et Loire se trouvait sur un plateau haut, dû en particulier au taux d'incidence élevé du Choletais. Monsieur Derrac attend les mesures à venir.

A la DDFiP49, il n'y a pas de cas COVID répertorié actuellement.

Tu trouveras ci-dessous le tableau des effectifs de la DDFiP49, chiffres communiqués par la Direction locale.

Enquête réalisée le 25 janvier 2021 par la direction

	Effectifs du service	Nombre de portables ou TINY déployés	Agents en présentiel	Agents en télétravail	Agents Nomades (huissiers, vérificateurs..)	Autorisation d'absence Covid – personne fragile	Autorisation d'absence Covid – semaine	absents pour motifs autres que COVID
Direction dont EDR	154	69	73	37	7	0	0	11
Brigades et Pôles	82	35	45	10	13	0	0	13
Centre de contact	44	17	28	7	0	0	0	9
PRS	9	1	6	2	0	0	0	0
SDIF	48	10	32	11	1	0	0	4
SIE	103	26	58	19	0	0	1	28
SIP	168	45	113	23	0	1	0	43
SPF	55	17	38	10	0	0	0	9
Trésoreries	199	63	127	51	0	3	1	23
Total	862	283	520	170	21	4	2	140

Télétravail et Présentiel :

Comme au niveau national, Monsieur Derrac nous a indiqué qu'environ 30 % des effectifs était en télétravail. Il précisera plus tard dans la réunion, un taux de télétravailleurs quotidiens de 25 à 26 %.

De plus en plus d'agents ne souhaitent pas télétravailler, encore moins cinq jours sur cinq. Le Directeur a indiqué qu'il ne forcerait personne à le faire.

Le volontariat reste « pour l'instant » de mise. Cependant, ayant des stocks d'ordinateurs, le directeur semble vouloir préparer les stations de travail, en cas de durcissement des mesures sanitaires. FO DGFIP rappelle que le télétravail doit être une démarche volontaire.

42 % des agents sont équipés et l'ensemble des demandes pour télétravailler ont été satisfaites.

La nouvelle dotation de micros portables se répartit entre écrans de 13,5 pouces et 15 pouces.

Les commandes de matériel sont à 80 % décidées par la Direction Générale. Le directeur n'est pas opposé à faire quelques changements de portables si certains trouvent l'écran trop petit.

De même, en cas de besoin, une demande de double-écran peut être faite auprès de la direction.

Pour l'instant, pas de possibilité de brancher une clé USB, ni d'imprimer sur le site le plus proche du domicile du télétravailleur, des problèmes de sécurité et sanitaire sont évoqués par le service informatique et la direction locale.

En réponse à **Force Ouvrière**, la Direction locale se dit préoccupée par la répartition du travail (accueil, téléphone, courrier, encaissements,...) entre le présentiel et le télétravail, elle réfléchit à une meilleure organisation des services afin d'équilibrer les tâches.

Un audit sur le télétravail est en cours sur un service, ainsi qu'au sujet du téléphone et des « autocom ».

En incluant les agents nomades, 300 téléphones portables sont en activité dans le réseau départemental.

Un rappel sera fait aux chefs de service afin qu'ils indiquent clairement par mail les horaires choisis par les télétravailleurs.

Suite à notre intervention, la Direction locale va intervenir auprès de la DG pour identifier l'agent en télétravail dans le planning d'équipe de Sirius. Actuellement, la couleur (jaune) est la même que vous soyez absents pour congés ou télétravail. Les agents ne connaissant pas la position du collègue sont susceptibles de l'appeler alors que ce dernier est en congés. Une autre couleur dans SIRHIUS s'impose pour mieux identifier les télétravailleurs.

Campagne IR à venir : FO a demandé la stratégie qui sera mise en place par la direction locale, nous n'avons obtenu aucune réponse.

Fonds de solidarité : Le Directeur a bien conscience des difficultés rencontrées par beaucoup de chefs d'entreprise. Les agents des SIE sont souvent démunis devant cette détresse, la direction dit suivre la situation de près.

Entretien professionnel : Les directives sur les points d'intention, la cohérence des rubriques sont en cours de discussion avec les chefs de service. La campagne départementale doit se terminer avant le 19 mars 2021.

L'entretien peut se dérouler à distance si l'agent donne son accord.

Modification des horaires d'ouverture et accueil sur rendez-vous : Pour la Cité, la Direction locale indique que les agents sont associés avec Monsieur Boyer, qu'un recensement des problèmes matériels est en cours.

Monsieur Derrac indique que pour Cholet les retours sont positifs. Pourtant, des citoyens mécontents profitent de l'accueil sur rendez-vous de l'après-midi pour entrer sans rendez-vous préalable. Sacrée méthode Coué !

Concernant Saumur, il indique s'y rendre le mardi 26 après-midi.

Attaque de Virus à la Mairie d'Angers et incidence pour nos collègues de la TPM d'Angers : Les services informatiques de la ville d'Angers et de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole ont été frappés par un virus malveillant (ransomware).

La direction locale nous indique que la TPM Angers n'a pas été directement impacté.

Cependant la mairie ne peut plus envoyer les flux dans Hélios, bloquant ainsi toute la chaîne de paiement. Les salaires des employés ont cependant fait l'objet d'un traitement particulier afin d'assurer leurs paiements.

« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiart Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers